



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE



MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU CORPS DES INGENIEURS DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

SESSION 2011



EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE N°1 DU 3 MAI 2011



REDACTION D'UNE NOTE DE SYNTHÈSE A PARTIR DE L'ÉTUDE D'UN DOSSIER
COMPOSÉ DE DOCUMENTS EN RAPPORT AVEC LES ACTIVITÉS EXERCÉES PAR LES
INGÉNIEURS DE L'INDUSTRIE ET DES MINES



(Durée : 4 heures - Coefficient : 4)



REMARQUES IMPORTANTES :

- les copies doivent être rigoureusement anonymes et ne comporter aucun signe distinctif ni signature, même fictive, sous peine de nullité.
- le candidat s'assurera, à l'aide de la pagination, qu'il détient un sujet complet.

TOUTE NOTE INFÉRIEURE A 6 SUR 20 EST ÉLIMINATOIRE

EXAMEN PROFESSIONNEL
D'ACCES AU CORPS DES INGENIEURS DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

Note de synthèse

Ce sujet comporte 26 pages

Votre directeur souhaite présenter au préfet de région l'état d'avancement du Grenelle de la mer.

A cette fin, il vous demande de préparer une courte note, établie sur la base du rapport d'étape 2009/2010.

Vous établirez une note de synthèse du document ci-joint. Une attention devra être apportée à la reprise des grands axes du document d'origine.

Cette note ne devra pas dépasser **2 à 3 pages**.

Dans la correction des copies, il sera notamment tenu compte :

- *du respect des « 2 à 3 pages maximum » ;*
- *de l'esprit de synthèse ;*
- *de la rigueur du plan ;*
- *de la qualité de l'expression écrite : clarté du style, richesse et précision du vocabulaire ;*
- *du respect des règles de français : grammaire, orthographe, ponctuation.*

Documents joints :

Le Grenelle de la mer – rapport d'étape 2009.201025 pages